

D'UN CHÂTEAU L'AUTRE", LE COÛT DE L'INACTION...

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Il y a deux châteaux à Vaux-le-Pénil : le château des Égrefins, demeure bourgeoise et le château historique, classé et chargé d'histoire.

Le château des Égrefins est en état de péril car sans rénovation ni projet depuis 30 ans. Il appartient pourtant à la commune et cette vieille demeure ne répond plus depuis longtemps au besoin de notre Ville. Il aurait dû être vendu et son beau parc conservé et aménagé au bénéfice de nos concitoyens. Impéritie et inaction en ont fait un bâtiment inexploité et dégradé.

Le château historique, lui, est en vente depuis de nombreuses années et M. Argillet, ancien propriétaire, avait proposé à la commune de l'acquérir, lui donnant l'opportunité de conserver un bâtiment emblématique. L'occasion n'a pas été saisie ; il est à nouveau en vente à un promoteur pour réhabilitation en logements de standing. Il se dégrade aussi, les coûts de sauvegarde sont élevés et le promoteur négocie son projet depuis 4 ans avec beaucoup d'obstacles.

La demande du Souvenir Français de conserver la salle de la rencontre historique entre Foch et French est louable mais que peut-on négocier après tant d'inaction ?

Une grande partie de notre mandat a été consacrée à réhabiliter, remettre aux normes notre patrimoine communal. Cette mission que nos oppositions ont jugée inutile et dispendieuse n'est pas terminée. Elle devra se poursuivre, pour la continuité de nos services, pour l'attractivité de nos associations et l'embellissement de notre Ville.

Henri de Meyrignac

Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble"

LE CHÂTEAU : UN DESTIN HISTORIQUE À SAUVEGARDER

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Un nouveau permis de construire vient d'être déposé pour **transformer le Château en 53 logements**: la préservation du patrimoine immatériel de ce bâtiment est donc urgente.

La pétition initiée par le Souvenir Français met à juste titre l'accent sur le rôle stratégique de la réunion tenue au sein du Château entre le général Joffre et le maréchal French, commandant en chef britannique, pendant la Première Guerre mondiale.

Le projet prévoit à terme la cession à la commune du bois de 10 hectares. Cet espace ne représente qu'une portion du parc Faucigny-Lucinge, dont la partie melunaise fait l'objet d'une réhabilitation programmée. Aucune action commune n'est prévue entre les deux municipalités.

La faisabilité du projet est conditionnée à l'adoption de la révision allégée du PLU, avec l'abattage de certains arbres du parc, avant la fin septembre. **La municipalité a encore la possibilité de trouver avec le promoteur des modalités de mise à disposition ponctuelle du site en retravaillant la rédaction de la révision allégée du PLU.**

Préserver la dimension historique des bâtiments, publics comme privés,

Veiller à la conservation des parcs qui participent à notre qualité de vie,

Mutualiser les projets communs dans une logique de cohérence et d'optimisation financière,

C'est ce que les Pénivauxois attendent d'une municipalité responsable et respectueuse de ses administrés.

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslebrouck, A.

Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux

Contact : vlp2020.nv@gmail.com

06 36 18 05 52 / vlp.nv.wordpress.com

Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie

Instagram : [vlnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlnotrevillenotrevie)

État
Civil

Naissances

Yangtso TENZIN née le 11/01/2025.

Matisse, Fabrice, Guy FAURE né le 16/02/2025.



LA FORCE TRANQUILLE

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Ces dernières semaines notre groupe a continué, loin des polémiques, de défendre l'intérêt général dans plusieurs dossiers décisifs pour l'avenir de notre ville:

- pour un budget en phase avec vos aspirations et loin de toute dépense inutile de prestige comme l'explosion des coûts du projet d'extension de la Ferme des Jeux qui pour nous n'est pas prioritaire et ne peut tenir lieu de projet principal du mandat,

- **contre le projet des 150 000 tonnes de déchets par l'entreprise ECT au tertre des roches avec un nouveau rassemblement citoyen à notre initiative devant la mairie le 9 mars dernier. Après une riche discussion collective notre groupe a décidé d'un recours auprès du Préfet de Seine et Marne,**

- pour la plus grande vigilance sur le projet immobilier conduit par le groupe "Histoire et Patrimoine" au château car si nous sommes favorables à une rénovation de notre patrimoine nous refusons toute logique spéculative. C'est dans cet esprit que nous avons relayé la pétition lancée par l'association du Souvenir Français qui fort justement réclame qu'une salle historique du château soit préservée et rendue accessible au public. La Communauté d'agglomération peut être un appui précieux pour faire aboutir cette demande légitime que nous appuyons totalement.

Nous sommes convaincus que notre ville a besoin de revenir à des projets plus en phase avec la population, moins tape à l'œil et plus conforme au bien commun. Nous y travaillons. Chacune et chacun peut y trouver sa place. Ensemble, tournons la page !

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V.ZACCARDO
+d'infos : page Facebook et Insta
Vaux-le-Pénil notre bien commun

« UN MENSONGE D'ETAT » ?

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Selon A. Laignel, vice président de L'Association des Maires de France, c'est « un mensonge d'Etat » de dire que l'effort financier demandé aux collectivités territoriales sera de 2,2 milliards d'€. **Le montant de la facture s'élèvera en réalité à 7,1 milliards d'€ :**

- 1,2 milliard en moins à cause du gel de l'augmentation de la fraction de la TVA due aux collectivités
- baisse du fonds vert de 1,35 milliard
- suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires, du plan vélo et du plan de lutte contre les violences faites aux élus...
- augmentation de 1,4 milliard de la cotisation à la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales

- ...

Des investissements vont être supprimés, différés ou réduits avec des conséquences sur l'emploi local.

Ces mesures ne vont pas « participer à l'effort de redressement budgétaire ». Elles ne résoudront pas les problèmes de déficit, mais au contraire continueront à aggraver les comptes publics.

Les projets locaux déjà engagés nécessiteront le recours à l'emprunt pour compenser les pertes de ressources malmenant encore les comptes publics.

Les collectivités locales ne sont pas responsables de la situation. **La crise des finances est la conséquence directe d'une série de choix fiscaux gouvernementaux irresponsables qui ont asséché les ressources de l'Etat** (suppression de l'Impôt Sur la Fortune, suppression de la taxe d'habitation, allègement des cotisations sociales pour les entreprises...).

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

Mariages

Elodie SIEGENTHALER et Fabien GENTY,
mariés le 01/03/2025.



Décès

Dominique PARENT, décédée le 16/02/2025.

Jocelyne BOUDRÉ, décédée le 20/02/2025.

Christophe GUÉDÉ, ddécédé le 27/02/2025.

Jacqueline VÊTU, décédée le 27/02/2025.

Pierre FORESTIER, décédé le 04/03/2025.

France NOBILE décédé le 30/01/2024.

